



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 septembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
35	32	2	3	0

Pour	Contre	Abstention
34	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BERTRAND Sylvaine, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSÉ Laurent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MENUCELLI Thlerry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir : DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean-Michel, JIMENEZ Juliana donne pouvoir à LEVET Elise

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : MATHIAS Claude

Secrétaire de séance : BOUR Coline

INSTITUTION

Délibération n° 69-2020 : Désignation de délégués suppléants au Syndicat le Lac de Vassivière

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du 13 janvier 2011 du Syndicat Mixte le Lac de Vassivière,
Vu la délibération n°60/2017 du Conseil Syndical du Mixte le Lac de Vassivière du 05 décembre 2017,
Considérant que suite à la loi NOTRe, la Communauté de Communes a dû se substituer de droit aux communes de Beaumont-du-Lac, Nedde et Peyrat-le Château pour leur participation au Comité Syndical mixte du Lac de Vassivière et de l'EPIC Office de Tourisme Le Lac de Vassivière.

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du Syndicat le Lac de Vassivière prévoient la possibilité de désigner 5 délégués suppléants;

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- DESIGNER 5 délégués suppléants au syndicat de Lac de Vassivière

	Suppléants
1	Jean Pierre BOSDEVIGIE
2	Patrick MALET
3	Jean Michel BIDAUD
4	Delphine GLANGEAUD
5	Michelle BESNIER

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 30 septembre 2020

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : - 2 OCT. 2020
Publié le : - 2 OCT. 2020